



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

DOSSIER DE CANDIDATURE FOOT-ETUDES 2018/2019

NOM :

PRENOM :

CLUB :

Liste des établissements :

- COLLEGE JACQUES CARTIER DE CHAUNY
 - 6^{ème}
 - 5^{ème}
 - 4^{ème}
 - 3^{ème}

- COLLEGE LA PROVIDENCE DE LAON
 - 6^{ème}
 - 5^{ème}
 - 4^{ème}
 - 3^{ème}

- COLLEGE MARIE DE LUXEMBOURG DE LA FERRE
 - 6^{ème}
 - 5^{ème}
 - 4^{ème}
 - 3^{ème}

- COLLEGE PIERRE ET MARIE CURIE DE BRAINE
 - 6^{ème}
 - 5^{ème}
 - 4^{ème}
 - 3^{ème}

- COLLEGE HANOTAUX DE SAINT-QUENTIN
 - 6^{ème}
 - 5^{ème}
 - 4^{ème}
 - 3^{ème}

- COLLEGE ST PAUL DE SOISSONS
 - 6^{ème}
 - 5^{ème}
 - 4^{ème}
 - 3^{ème}

- COLLEGE ST JOSEPH DE CHATEAU-THIERRY
 - 6^{ème}
 - 5^{ème}
 - 4^{ème}

Cochez le Collège et la Classe de votre choix.

A noter que la section sportive du collège Condorcet de Vervins n'est plus reconnue par les instances du football.



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

TESTS D'ADMISSION

APRES AVOIR RENVOYER LE DOSSIER D'INSCRIPTION, LE CANDIDAT DOIT SE PRESENTER SUR LE LIEU CHOISI LE JOUR ET A L'HEURE MENTIONNES.

AUCUNE CONVOCATION NE SERA ENVOYEE.

- **A CHAUNY** : STADE LEO LAGRANGE
 - 6^{ème} – 5^{ème} : le Mercredi 18 Avril 2018 à 9 H
 - 4^{ème} – 3^{ème} : le Mercredi 18 Avril 2018 à 14 H
- **A LA FERRE** : STADE DE BEAUTOR
 - 6^{ème} – 5^{ème} et 4^{ème} – 3^{ème} : le Mercredi 18 Avril 2018 à 14 H
- **A LAON** : STADE LEVINDREY
 - 6^{ème} – 5^{ème} et 4^{ème} – 3^{ème} : le Mercredi 18 Avril 2018 à 14 H
- **A BRAINE** : STADE MUNICIPAL
 - 6^{ème} – 5^{ème} et 4^{ème} – 3^{ème} : le Mercredi 18 Avril 2018 à 13h30
- **A SAINT-QUENTIN** : STADE DE CEPY (A Coté du collège Hanotaux)
 - 6^{ème}–5^{ème} et 4^{ème}–3^{ème} le Mercredi 18 Avril 2018 à 14h.
- **A SOISSONS** : STADE DE L' HYPODROME
 - 6^{ème}–5^{ème} et 4^{ème}–3^{ème} le Mercredi 18 Avril 2018 à 14h.
- **A CHATEAU-THIERRY** : STADE MUNICIPAL
 - 6^{ème}–5^{ème} le Mercredi 18 Avril 2018 à 14h.

Les entrées se font sur tests, ouverts aux élèves pratiquant dans les clubs F.F.F., licenciés et scolarisés dans le Département de l'Aisne. (les joueurs des district voisins peuvent s'inscrire au concours à la condition de signer dans un club de l'Aisne la saison suivante, si réussite aux tests)

Les élèves recrutés sont des footballeurs qui poursuivent des études normales avec un entraînement de football de 4 à 6 Heures par semaine sous la responsabilité d'un Enseignant Educateur de football breveté d'état ou titulaire du BMF.

Ces élèves sont suivis au niveau scolaire, sportif et médical.

Le régime de vie dans l'établissement est de préférence demi-pensionnaire.

Les élèves sont tenus de respecter le Règlement Intérieur de l'établissement.

Les épreuves portent sur les tests :

- Physiques : Vitesse – Détente
- Techniques : Jonglerie – Conduite
- Du Jeu
- Une étude des dossiers scolaires

Les élèves appartenant déjà à la section ne sont pas dans l'obligation de constituer un dossier pour le concours du 18 Avril.



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

CANDIDAT : (Nom -Prénom) :

Né le :

ADRESSE :

Nationalité :

1) FOOTBALL - CLUB (Obligatoirement dans l'Aisne) :

Licence N° : Equipe :

Division : Poste : ou

Poids : Taille : Lunettes : Lentilles :

Sélections (Dates) :

.....

2) SCOLARITE - Etablissement actuel (Nom - Adresse et Téléphone)

.....

.....

Classe en 2017/2018 :

Options envisagées en 2018/2019 :



D I S T R I C T A I S N E D E F O O T B A L L

3) INSCRIPTION :

Je soussigné (e) M.....

Agissant en qualité de

(Père - Mère - Tuteur), sollicite l'inscription de Mr

Domicilié à (adresse et téléphone) :

.....

.....

au concours d'entrée au collège de

Profession : Père : Mère :

Je joins à cet effet en retour avec cet imprimé dûment rempli :

- 1 Photo d'identité du joueur
- 1 enveloppe timbrée à mon adresse
- Bulletins scolaires (1^{er} et 2^{ème} trimestres)
- 1 certificat médical d'aptitude à la pratique intensive du Football

Fait à :

Le :

Signature :

**CET IMPRIME ET LES PIECES A FOURNIR SONT A RETOURNER AU
SECRETARIAT DU DISTRICT AISNE
B.P. N° 35 – 02302 CHAUNY CEDEX**